## Un plan plus favorable pour les entreprises

Hier, le ministre des Classes Movennes Fernand Boden a présenté le troisième plan d'action en faveur des PME, qui s'articule autour de dix axes et une vingtaine de lignes d'action, regroupant une centaine de mesures concrètes. Dans le but de promouvoir la création d'entreprises et de garantir des conditions-cadre plus favorables pour les PME, une des nouvelles mesures vise de rendre l'enregistrement d'une entreprise moins coûteux et plus rapide. Dans ce cas, le ministère s'est donné l'objectif de délivrer en une semaine une autorisation d'établissement. Le nouveau plan vise également à contrôler l'absentéisme et à combattre l'emploi fictif afin de ne pas mettre en péril le financement à long terme de la sécurité sociale. //

